Crous
Corse

Conseil d'administration

Délibération du 8 juillet 2025

POINT 2 : BUDGET RECTIFICATIF 1/2025

Exposé des motifs

Le Budget Rectificatif 1/2025 (BR) est présenté sous format GBCP. Le BR 1/2025 est voté et approuvé dans les mêmes conditions que le budget initial.
Ce BR1 prend en compte :

4 tableaux soumis au vote :

- **Tableau 1 : Autorisations d'emplois**

Les administrateurs sont appelés à voter le plafond d'autorisations d'emplois qui s'élève à 55,08

Le BR1 2025 n'entraine pas de modification du tableau d'autorisations d'emplois.

- **Tableau 2 : Autorisations budgétaires**

Le conseil d'administration fixe la limite supérieure des emplois du Crous et les dépenses pouvant être engagées juridiquement (autorisations d'engagement) et payées (crédits de paiement) sur l'exercice.

Le conseil d'administration se prononce également sur les prévisions de recettes et délibère sur le solde budgétaire représentant la différence entre les prévisions de recettes et les crédits de paiement de l'exercice.

Après le BR1/2025 les AE s'élèvent à 12 718 461€ et les CP à 17 602 483€.

Après le BR1/2025 les recettes s'élèvent à 13 658 243€.

Le tableau 2 présente un solde budgétaire de – 3 944 240€.

- **Tableau 4 : Equilibre financier**

Le tableau d'équilibre financier met en évidence la variation de la trésorerie sur l'exercice.
La variation est le résultat du solde budgétaire et des opérations de trésorerie hors opérations budgétaires.
Le tableau 4 présente un prélèvement sur la trésorerie de 3 955 251€.

- **Tableau 6 : Situation patrimoniale**

Le conseil d'administration se prononce sur le compte de résultat prévisionnel, sur la capacité d'autofinancement qui en résulte et sur un état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés. Le solde budgétaire, la variation de trésorerie et le fonds de roulement permettent d'apprécier le caractère soutenable du budget.

Le tableau 6 décrit la prévision de l'activité courante du Crous de Corse pour l'exercice en cours.Il vise à traduire l'impact prévisionnel en droits et obligations constatés.

Le résultat prévisionnel est + **11 338€**
Une capacité d'autofinancement de + **206 508€**
Une diminution du fonds de roulement de – **1 710 780€**

La situation budgétaire du Crous de Corse est considérée comme étant soutenable à l'issue du BR 1 pour l'année 2025.

Le BR1/2025 est soumis au vote des administrateurs (vote par enveloppe).

Délibération

- Adoption du budget rectificatif 1/2025

Tableau 1 : Autorisations d'emplois

Pour	**16**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

Unanimité	**oui**	**non**
	X	

Tableau 2 : Autorisations budgétaires

Pour	**16**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

Unanimité	**oui**	**non**
	X	

Tableau 4 : Equilibre financier

Pour	**16**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

Unanimité	**oui**	**non**
	X	

Tableau 6 : Situation patrimoniale

Pour	**16**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

Unanimité	**oui**	**non**
	X	

Fait à Corte le 8 juillet 2025

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CORSE